



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 58 JUIN 1991

ISSN 029117 - CCP 77.44.41.P

ENQUETE PUBLIQUE : EXTENSION DE ROLAND GARROS

Elle a eu lieu à la Mairie du 16^e et concernait la modification du P.O.S. et la demande de Permis de Construire un équipement sportif destiné à recevoir plus de 5.000 personnes.

Nous avons annoté le Livre d'Enquête Publique, avant sa clôture, le 18 Mai 1991.

"Nous trouvons regrettable que le Conseil d'Arrondissement ait déjà donné un avis favorable avant de connaître l'avis de la population consultée par cette Enquête. Avait-on avant, écouté Associations Sportives, de Parents d'élèves, d'aménagement, d'environnement, la Commission des Sites ?

" Et pourquoi les enfants de certains lycées du quartier n'ont-ils pu utiliser les installations actuelles depuis 6 mois, comme si la décision était déjà prise ?

" Supprimer un stade et un terrain de sport aux jeunes qui en profitaient toute l'année pour faciliter une opération de prestige (importante certes) qui dure 15 jours par an nous paraît déraisonnable, même si des compensations (plus ou moins lointaines, incertaines, enterrées..) sont promises et si l'on envisage de replanter les arbres abattus (un arbrisseau remplace-t-il un arbre?)

"Par ailleurs, amener un afflux supplémentaire de personnes et de voitures (600 parkings prévus) à proximité du périphérique, au débouché de l'autoroute et de la sortie Ouest de la future rocade périphérique souterraine nous laisse penser que les conséquences de cette nouvelle installation n'ont pas été suffisamment prises en compte.

" Et nous nous demandons, enfin, si toutes les solutions alternatives ont été étudiées (utilisation temporaire du Parc des Princes puisque déjà l'introduction d'activités multiples y est envisagée).

" Et surtout, s'il s'avère que les installations actuelles sont insuffisantes pour des compétitions internationales, n'était-ce pas l'occasion d'étudier la localisation d'un nouveau Grand Stade dans une banlieue moins congestionnée comme Tremblay en France par exemple..."

Les enjeux financiers du projet, que la presse évoque abondamment, sont énormes... mais l'espace sportif offert aux enfants du quartier, tout au long de l'année, est également un enjeu à ne pas minimiser.

MAILLOT..... dernière

Plusieurs Lettres de XVI° Demain vous ont parlé de l'aménagement de la Place de la Porte Maillot.

Ce dossier intéresse les 16° et 17° arrondissements et Neuilly.

Depuis plusieurs années, des réserves nombreuses avaient été faites sur ce projet par plusieurs associations, dont la nôtre, et par des particuliers nombreux.

Nous regrettons l'absence d'une réelle concertation sur un projet important dont la réalisation modifierait profondément la vie des habitants.

Lettres, manifestations, interventions : il semblait que le projet accepté par la Ville ne pouvait plus être remis en cause.

Nous venons, pourtant, d'être informés que, par un Jugement du 4 mars 1991, le Tribunal Administratif de Paris a annulé les neuf délibérations approuvant les procédures et les opérations nécessaires à la réalisation de la zone d'aménagement en cause, ainsi que l'arrêté du Préfet de Paris déclarant cette réalisation d'utilité publique.

Ce jugement est venu en conclusion des requêtes présentées par une Association du 17° et de particuliers habitants Neuilly et le 17° et retenues "conjointement" par le Tribunal.

XVI° DEMAIN reste à l'écoute de toute information sur les développements de cette affaire "exemplaire".

TOUT CE QUE VOUS VOUDRIEZ SAVOIR SUR INNO

Des bruits courent reprise de l'ensemble de l'immeuble par des "Japonais", transformation en Hôtel de Luxe ? Beaucoup de questions, beaucoup d'inquiétude chez les voisins ; la disparition d'un "monument" de la vie de tous les jours ne laisse pas indifférent. Et de nombreux appels téléphoniques ont assailli notre permanence.

.....

Voici donc le résultat de notre enquête :

Pas de Japonais, mais le Groupe Kaufmann et Broad.

Le projet prévoit : au rez de chaussée, sur 5.000 m2 environ s'articulant sur un patio : une galerie marchande : boutiques de standing, hors alimentation

surface commerciale au sous-sol : sur 1.500 m2 environ, une d'alimentation, de type "traiteur" réaménagement des appartements, en étage, création de parkings supplémentaires.

Plannig de réalisation : mi-août : fermeture, - mi-septembre : déménagement et libération des lieux, exécution des travaux et réalisation des équipements et installations techniques d'une durée de l'ordre de 15 mois.

Et pour les fêtes de Noël 1992 : inauguration du nouvel ensemble commercial.

On se souvient que la construction d'Inno-Passy dans les années 60 avait déjà profondément modifié les habitudes des anciens habitants : de nombreux commerces d'alimentation avaient fermé ou émigré.

Et certains se demandent si le boucher, le crémier, le boulanger d'autrefois reprendra sa place.

Ne rêvons pas : la "fringue" restera maîtresse des lieux... Mais la rue de l'Annonciation si proche va sans doute retrouver de très anciens clients si les prix ne valent pas trop à cette occasion.

UNE EXPO A NE PAS MANQUER

La Vidéothèque de la Ville de Paris, dans le "trou" des Halles organise depuis quelques semaines une exposition sur les arrondissements parisiens : de vieux, de bons films se déroulant à Paris, de passionnants montages d'actualités sur les quartiers, leur particularisme, leurs habitants, les constructions du 20°Siècle. Tout Paris. C'est un enchantement : Audrey Hepburn et Gary Grant sous les Ponts de Paris, le jour de l'inauguration, dans un film léger et délicieux nous ont apporté un vrai plaisir.

Les mardi 2 et mercredi 3 Juillet seront consacrés à notre arrondissement : actualités de 1910 à 1930, de 1935, des films tournés dans les rues, sur les places de l'arrondissement...

Ne manquez pas cette excellente exposition. Allez découvrir des lieux oubliés du XVI°, et pourquoi pas, allez-y plus souvent pour voir tout Paris émouvant, poétique, original des beaux quartiers aux "villages".

VOICI DES FLEURS, DES FEUILLES ET DES BRANCHES....

D'année, en année, la présence des Jardiniers de Paris est plus sensible, plus heureuse sur les Places, dans les Parcs, les jardins, tout au long du périphérique, dans les Bois...

Mais ce printemps 1991 est un éblouissement. Les rosiers, les tulipes, les jonquilles, les delphiniums ont été plantés à profusion et les jeunes arbres croulent sous les fleurs.

On a une bien grande envie de dire merci de toute cette beauté, à ceux qui nous l'offrent, à ceux qui l'entretiennent tout au long de l'année.

HISTOIRE D'EAU

Chaque Parisien consomme, par jour, 300 litres d'eau potable ! Une simple multiplication détermine la consommation globale de la Capitale : de l'ordre de 800.000 m³.

Celle de l'eau non potable, destinée principalement au nettoyage des égouts, rues et trottoirs, est d'environ la moitié? Mais les Parisiens l'ignorent.

Le parcours de l'eau potable dépend de la Société Anonyme de gestion des eaux de Paris chargée des opérations d'adduction, de production et de transport de l'eau jusqu'aux installations des deux sociétés concessionnaires :

- la Compagnie des Eaux de Paris pour la rive droite
- la Société Parisienne des Eaux de Paris pour la rive gauche.

Elles alimentent les usagers par 1.700 kms de conduites.

Le prix de l'eau à Paris : au 1^{er} janvier dernier, il était de 7,30 frs TTC au M³, prix très raisonnable comparé à celui pratiqué dans nombre de villes et zones agglomérées...

Ce prix n'inciterait-il pas les parisiens à un certain gaspillage ?

Et justifierait-il l'expression "se servir des robinets à la parisienne" que nous avons entendue en province ?

METEOR à "la Plateforme"

Cet exposé nous a été présenté par Mlle GERMAIN, chargée des aspects commerciaux et de la Communication et par M. VAN LOON, responsable du Génie Civil.

Les projets EOLE (S.N.C.F.) et METEOR (R.A.T.P.) sont complémentaires. La phase d'études de METEOR (Métro Est Ouest Rapide) est prévue pour 1995. La Ligne, de St Lazare à Maison Blanche, sera prolongée, au Sud, jusqu'à Cité Universitaire (correspondance avec ligne B du R.E.R.) et au Nord vers Brochant, prolongement de la ligne I3 jusqu'à Gennevilliers.

Son but : éliminer la saturation de la Ligne C du R.E.R.60.000 voyageurs/heure et assurer une meilleure qualité de transport. Météor transportera 13.000 voyageurs/heure.

accompagner le développement du Sud de Paris (ZAC rive Gauche où sont prévus autant de bureaux et d'équipements qu'à La Défense)

décharger la Ligne I3 et améliorer cette desserte

Météor sera une ligne entièrement souterraine, d'une longueur de 9 kms 600, en correspondance avec 4 lignes RER, 10 lignes métro actuel et 2 grandes gares St Lazare et Lyon.

Métro automatique avec pilotage à distance, vitesse de 40 kms heure. Capacité de 28.500 voyageurs par heure et par sens, trains à 90 secondes les uns des autres, métro sur pneu, 6 voitures prévues mais les quais pourront en accueillir 8 plus tard, 3 stations nouvelles dans le Sud (noms provisoires : Dijon, ZAC Tolbiac et Tolbiac Masséna)

Les aménagements pour handicapés, mères de famille avec poussettes, personnes âgées ou de mobilité réduite ont été très étudiés : ascenseurs dans toutes les stations, escaliers mécaniques montée et descente, dispositifs pour mal entendant et mal voyant.

Des commerces, des kiosques à journaux, des toilettes sont prévus et un puits vertical permettrait de faire entrer la lumière du jour.... mais La Ville est un peu réticente pour cet encombrement supplémentaire des trottoirs.

L'ensemble sera sous la surveillance de caméras avec interphones sur les quais et dans les voitures. Et des équipes itinérantes de surveillance sont prévues en cas d'accident.

Beaucoup d'améliorations sont prévues en surface tout au long du parcours : la station Dijon sera proche du grand parc près des chais actuels réhabilités en village St Emilion. La station Tolbiac rendra la Grande Bibliothèque accessible à tous et une gare auto-couche est en prévision à cet endroit.

Projet important. Nous ne vous en donnons que les grandes lignes. S'il ne concerne pas sur le terrain notre arrondissement, il est pourtant riche pour nous de possibilités d'évasion.

Nous avouons qu'il nous a passionnés.

EN MARGE DU FUTUR SCHEMA DIRECTEUR ILE DE FRANCE

Deux réunions importantes en Juin à ce sujet.

- Environnement et Cadre de Vie en Ile-de-France à l'horizon 2015, organisée par la Préfecture et le Conseil Régional

- Charte d'Aménagement de Paris présentée par le Conseil de Paris

Les "10 Commandements" de la première : Je mets ma maison au vert, Je réduis les bruits au silence, Je ne gaspille pas mon espace vert, je ne fais pas de la forêt un désert, je n'empoisonne pas la terre, etc.. évoquaient sous cette forme familière les grands thèmes étudiés pendant une journée par Elus, professionnels,

Responsables associatifs : la Région écosystème, la qualité de vie du milieu urbain, l'élimination et la valorisation des déchets, les infrastructures de communication, l'eau ressource et traitement.

Des interlocuteurs passionnés, parfois provocateurs, une grande bonne volonté à imaginer, à comprendre, à répondre...

Et nous avons retenu la "prévision" de M. ELBEL : l'Homme du 21^e siècle sera moins polluant, moins circulant, et la devise d'un autre intervenant "penser globalement, agir localement" qui pourrait être la nôtre.

Au Conseil de Paris : débat plus polémique quant à la place de Paris dans le schéma actuel "affaire de l'Etat qui aura la décision définitive" Des contrepropositions : "Charte Départementale", "Charte Régionale" ont été étudiées au cours des mois précédant par les Elus de la Région. Elles feront l'objet d'une large concertation ouverte vers la population, les socio-professionnels, les Elus, le monde associatif.

Les priorités de la Ville : logement (aidé et réhabilitation de l'ancien), création d'équipements sportifs, sociaux, culturels, scolaires, équilibre entre habitat et activité (6 m2 logement I m2 bureau), amélioration et création de nouveaux moyens de transport, amélioration du Cadre de Vie urbain, lutte contre le bruit et la pollution de l'air, Sécurité et Prévention, Maintien de l'emploi ont été longuement discutés dans des tables rondes réunissant beaucoup de participants qui ont quelquefois semblé découvrir des travaux importants déjà engagés.

Un souhait commun : que l'Ile-de-France avec Paris devienne un modèle d'environnement et de cadre de vie dans l'Europe de 1993.

Les ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT...

L'Association Familiale Catholique de Saint-Honoré d'Eylau annonce la création d'une nouvelle activité : une PERMANENCE FAMILIALE. Elle sera à votre disposition tous les Vendredis (sauf vacances scolaires de la zone A) de 10 à 11 heures pour vous écouter, vous informer, vous conseiller.

Vos suggestions seront les bienvenues et pourront faire l'objet d'une synthèse en vue d'actions collectives.

Nous vous rappelons que tous vos problèmes relatifs à la Consommation peuvent être étudiés avec l'Association.

CETTE LETTRE VOUS ACCOMPAGNERA, PEUT-ETRE EN VACANCES.

Nous vous souhaitons du soleil, des Amis, de beaux paysages et des heures paisibles et heureuses.
